

Coquillages
2020 2021



AMAP DE FLAYOSC

ENGAGEMENT MUTUEL

La SARL PIERRE ET LE LOUP

N°106 Chemin PES – 83500 La Seyne sur mer - Tél : 06.95.02.91.77

N° siret : 78886614300019 – N° d'Agrément Sanitaire : FR 83.126.034

Ce formulaire engage le producteur à assurer la livraison de coquillages selon les conditions convenues avec le consommateur.

Deux formules sont proposées :

Un sac de moules de **2 kg** à 8 euros et/ou une bourriche de **2 kilos** d'huitres N°2/3 à 19 euros.

⇒ La première livraison aura lieu le jeudi 05/11/2020

cochez les dates ci dessous

Engagement du consommateur :

Pour livraisons à 8 euros =euros

Pour livraisons d'huitres à 19 euros =euros

Nom et prénom :

Adresse

.....

Emel :

Téléphone :

Le consommateur est adhérent à l'Amap, il a réglé la cotisation annuelle, il s'engage à venir prendre livraison des moules, il souscrit à la charte de l'Amap qu'il a lue et approuvée, **il règle à l'avance la somme globale en :**

1 fois ou, en : 2 ou 3 ou 5 fois

Signatures : conchyliculteur

consommateur

	MOULES	HUITRES
05/11/2020		
03/12/2020		
14/01/2021		
11/02/2021		
11/03/2021		



Partie à garder chez soi

Engagement mutuel pour la livraison de coquillages entre

La SARL PIERRE ET LE LOUP

N°106 Chemin PES – 83500 La Seyne sur mer - Tél : 06.95.02.91.77

N° siret : 78886614300019 –

N° d'Agrément Sanitaire : FR 83.126.034

Et vous même

⇒ La première livraison aura lieu le jeudi 05/11/2020

Pour livraisons à 8 euros = euros

Pour livraisons d'huitres à 19 euros =euros

	MOULES	HUITRES
05/11/2020		
03/12/2020		
14/01/2021		
11/02/2021		
11/03/2021		

Les sacs de moules OU huitres non récupérés seront répartis entre les bénévoles de l'Amap procédant à la distribution ce jour-là, sans possibilité de remboursement.

Signatures :

conchyliculteur

consommateur